

[Text]

Cette dernière étape existe pour obtenir leur appui sur l'exactitude des faits, pour s'assurer que les faits sont exacts, pour obtenir leur réaction à nos observations et pour obtenir leur réaction écrite à nos recommandations pour fins de publication dans le rapport annuel.

Enfin, comment aborde-t-on les audiences du Comité des comptes publics? À notre point de vue, les audiences permettent aux représentants des ministères de rendre compte publiquement de leurs actions et, par le fait même, consolident l'autorité parlementaire.

Chaque année, après le dépôt du rapport annuel, nous faisons parvenir au Comité notre point de vue quant aux priorités sur les sujets à prendre en considération. Naturellement, à notre point de vue, tout le rapport est important. Cependant, le Comité a un temps limité à sa disposition et il lui revient de choisir les sujets qu'il désire approfondir. On admet qu'il est très difficile pour le Comité de couvrir tout le rapport. C'est pourquoi on fait des suggestions. On dit quels sujets sont, à notre point de vue, plus importants que d'autres.

Nous sommes à la disposition du Comité pour expliquer nos observations avant les audiences. Si le Comité le désire, nous sommes aussi disponibles pour aider les chercheurs dans leur travail. Dans tout cela, nous suivons une règle de base que nous transmettons à tous les membres de notre personnel: nos interventions doivent se limiter au contenu du rapport annuel; elles ne doivent pas dépasser le cadre du rapport annuel.

• 1045

Enfin, nous assistons aux audiences en tant que témoins pour donner des explications, répondre aux questions et aider le Comité à évaluer l'information qu'il reçoit.

Ceci termine mes remarques, monsieur le président.

Le président: Merci bien. Est-ce qu'il y a des questions?

M. Saint-Julien: J'ai bien apprécié votre exemple du chapitre 19 sur les affaires autochtones.

Le président: Cela ne fait pas de doute, monsieur Saint-Julien.

M. Blackburn: L'an passé, le rapport a été déposé en octobre, n'est-ce pas?

M. Dubois: Oui.

M. Blackburn: Pourquoi sera-t-il déposé en décembre cette année?

M. Dubois: Nous avons fait une analyse de tout le processus du rapport annuel. Pour plusieurs raisons, il nous était très difficile de publier le rapport au mois d'octobre. Premièrement, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un document massif de plusieurs centaines de pages. Tout faire en même temps pour pouvoir le produire est un exercice très complexe.

Il faut plusieurs semaines de discussions avec chacun des ministères pour s'assurer que les faits sont bien fondés. Pour publier le rapport au mois d'octobre, ces discussions devaient avoir lieu en plein milieu des mois de juillet et d'août, alors que beaucoup de ces gens-là étaient partis en vacances et étaient d'accès très difficile. Cela créait des problèmes pratiques très complexes.

[Translation]

The goal of this last stage is to receive confirmation from the officials that the facts are correct, to get some feedback on our observations and to get their written reaction to our recommendations so they may be published in the annual report.

Finally, how do we approach the hearings of the Public Accounts Committee? In our opinion, the hearings allow department officials to publicly account for their actions and, by the same token, to consolidate parliamentary authority.

Each year, after the annual report is tabled, we let the committee know which subjects we find more important than others. Of course, in our opinion, the entire report is important. Nevertheless, the Committee only has a certain amount of time at its disposal and it must choose the subjects it wishes to study more closely. We admit that it is very difficult for the Committee to cover the entire report. This is why we make suggestions. We let them know which subjects, from our point of view, are more important than others.

We are at the entire disposal of the Committee to explain our observations before hearings begin. If the Committee so desires, we are also willing to help the researchers with their work. But in all of this we follow a basic rule which we ask our entire personnel to follow: we only deal with the content of the annual report; our comments and observations must not exceed this framework.

And finally, we attend hearings as witnesses to give explanations, to answer questions and to help the Committee assess the information it receives.

I will end my comments here, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much. Are there any questions?

Mr. Saint-Julien: I appreciated your giving us chapter 19 on native affairs as an example.

The Chairman: That goes without saying, Mr. Saint-Julien.

Mr. Blackburn: Last year, the report was tabled in October, was it not?

Mr. Dubois: Yes.

Mr. Blackburn: Why will it be tabled in December this year?

Mr. Dubois: We analysed the entire process of the annual report. And for several reasons, it was very difficult for us to publish the report in October. First of all, we must not forget that we are dealing with a huge document that is several hundred pages thick. It is extremely difficult to do everything at once in order to publish it.

We need several weeks of discussion with each of the departments to ensure that our facts are in order. If the report were to be published in October, these discussions would have to have taken place in July and August, when many of the officials were either on holiday or difficult to reach. This created complex logistical problems.